



Assemblée générale

UN LIBRARY

NOV 9 1979

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/34/655
6 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 28 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Lettre datée du 6 novembre 1979, adressée au Secrétaire général par le
Président du Comité contre l'apartheid

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la Déclaration du Séminaire international sur le rôle des sociétés transnationales en Afrique du Sud, organisé par l'Anti-Apartheid Movement de Londres en coopération avec le Comité spécial contre l'apartheid et tenu à Londres du 2 au 4 novembre 1979.

Au nom du Comité spécial, je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de cette Déclaration comme document de l'Assemblée générale au titre du point 28 de l'ordre du jour.

Le Président du Comité spécial
contre l'apartheid,

(Signé) B. Akporode CLARK

ANNEXE

DECLARATION DU SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LE ROLE DES SOCIETES TRANSNATIONALES
EN AFRIQUE DU SUD TENU A LONDRES DU 2 AU 4 NOVEMBRE 1979

1. Le Séminaire international sur le rôle des sociétés transnationales en Afrique du Sud, organisé par l'Anti-Apartheid Movement de Londres en coopération avec le Comité spécial contre l'apartheid (Nations Unies), s'est tenu à Londres du 2 au 4 novembre 1979, avec la participation de représentants de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, du Mouvement des non alignés, de l'Organisation de l'Unité africaine, des mouvements de libération d'Afrique australe, de mouvements anti-apartheid, de syndicats et d'autres organisations jouant un rôle actif dans l'opposition à l'apartheid et le soutien à la lutte pour la liberté en Afrique australe, ainsi que d'un certain nombre d'experts et d'observateurs de plusieurs gouvernements.
2. Le Séminaire a examiné divers aspects des activités des sociétés transnationales en Afrique du Sud et leur rôle dans la persistance de la situation en Afrique du Sud au stade actuel de la lutte pour la liberté en Afrique australe et dans le contexte de la menace croissante à la paix et à la sécurité internationales que crée l'Afrique du Sud.
3. Les participants ont exprimé la conviction que les sociétés transnationales ont une importante part de responsabilité dans le maintien du système d'apartheid, le renforcement de la puissance répressive et militaire du régime raciste et le sabotage de l'action internationale visant à promouvoir la liberté et la dignité humaine en Afrique du Sud.
4. Les sociétés transnationales ont donné au régime d'apartheid la possibilité de faire échec à l'action internationale en créant une industrie des armements en Afrique du Sud en association avec le régime raciste, en favorisant ses plans nucléaires, en développant des sources d'énergie ainsi que par le transfert de technologie et l'octroi de capitaux sous forme d'investissements et de prêts.
5. Elles se sont constamment efforcées de tromper l'opinion publique de leur pays et elles ont exercé de fortes pressions pour empêcher les grandes puissances occidentales d'entreprendre un action efficace contre l'apartheid, facilitant ainsi les odieuses opérations du régime raciste.
6. Elles ont réduit à néant les sacrifices consentis par des nombreux Etats, notamment des Etats en développement, ainsi que par des hommes et des femmes de conscience dans les pays occidentaux, qui ont manifesté leur amour de la liberté et leur loyauté envers les décisions de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine.

/...

7. De plus, elles ont amené et encouragé le régime raciste à devenir une menace pour les Etats africains indépendants par ses actes constants d'intimidation et d'agression.

8. Les récentes informations relatives à l'explosion d'un engin nucléaire du régime raciste - avec toutes ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales - font ressortir la lourde responsabilité des sociétés transnationales, qui ont apporté une contribution cruciale aux plans nucléaires de ce régime.

9. Les participants au Séminaire sont convenus que les gouvernements des pays des sociétés transnationales, qui ont toléré et facilité cette collaboration des sociétés relevant de leur juridiction avec le régime raciste sud-africain, méritent une condamnation.

10. Ils ont noté avec préoccupation le rôle que continue à jouer le Fonds monétaire internationale en fournissant une assistance financière au régime sud-africain.

11. Ils ont souligné que l'Afrique du Sud est un pays dominé par un régime raciste minoritaire qui s'est engagé à perpétuer la domination et l'exploitation racistes, un régime qui a été universellement condamné pour ses crimes contre la grande majorité de la population et pour ses constantes violations du droit international et de la morale internationale. Les opérations menées par les sociétés transnationales en collaboration avec un tel régime ou sous sa juridiction doivent être considérées comme un grave sujet de préoccupation pour la communauté internationale.

12. Ils ont absolument rejeté l'assertion que les sociétés transnationales peuvent devenir des moyens de promouvoir la liberté et l'égalité grâce à leurs intérêts économiques en Afrique du Sud. Ils ont considéré que de tels arguments, avancés par les sociétés transnationales et les gouvernements de leurs pays, servent en fait de prétexte à la fois pour légitimer les investissements existants et nouveaux et pour perpétuer le système d'apartheid qui dénie sans équivoque à la population africaine son droit inaliénable de participer au gouvernement de son propre pays, au mépris des intérêts de la population opprimée d'Afrique du Sud et de l'opinion mondiale.

13. Ils ont noté que ces arguments sont avancés au moment où, devant les progrès de la lutte pour la libération en Afrique du Sud, le régime raciste doit faire face à une crise aiguë et a besoin de capitaux, de technologie et d'appuis politiques pour consolider son pouvoir par la force.

/...

14. Nombre de puissantes sociétés transnationales sont dans cette conjoncture des complices enthousiastes du régime raciste. Elles l'encouragent en fait à réagir contre son isolement croissant en s'efforçant d'établir son hégémonie sur toute l'Afrique australe.

15. A la lumière de ce qui précède, le Séminaire a accordé une attention spéciale au rôle des sociétés transnationales dans :

- a) Le développement du potentiel militaire et nucléaire du régime raciste;
- b) La fourniture de pétrole et d'autres produits stratégiques à l'Afrique du Sud;
- c) Le transfert de technologie à l'Afrique du Sud;
- d) L'assistance à la promotion du commerce extérieur de l'Afrique du Sud.
- e) Les investissements, prêts et crédits à l'Afrique du Sud.

16. Il a reconnu la nécessité - en raison spécialement de l'attitude agressive du régime raciste et de la menace nucléaire - d'une campagne urgente pour des sanctions complètes contre l'Afrique du Sud. Ni les pressions limitées, ni les mesures tardives qui permettent au régime raciste de prendre des contre-mesures, ne sont suffisantes.

17. Il faut des sanctions obligatoires décrétées par le Conseil de sécurité au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et ces sanctions doivent être universellement appliquées et effectivement contrôlées.

18. Etant donné l'intransigeance continue des grandes puissances occidentales, les participants ont souligné la nécessité impérieuse d'une action concertée de la part des organes des Nations Unies, de l'Organisation de l'unité africaine et du mouvement des non alignés ainsi que de tous les gouvernements et de toutes les organisations engagées.

19. Ils sont convenus de l'importance cruciale des activités des groupes anti-apartheid, des syndicats, des partis politiques, des parlementaires, des organismes religieux et juridiques, des groupements d'étudiants et de jeunes, etc., dans les pays qui collaborent avec le régime sud-africain pour éclairer l'opinion publique et lancer des campagnes publiques pour le désengagement en Afrique du Sud.

20. Les participants ont considéré une telle action comme un devoir essentiel de la communauté internationale pour aider les peuples opprimés d'Afrique australe et les mouvements de libération nationale à abolir la tyrannie raciste. C'est aussi une contribution à la paix et à la sécurité en Afrique australe et dans le monde.

/...

21. A cet égard, les participants au Séminaire se sont félicités de l'initiative opportune du Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid - approuvée par l'Organisation de l'unité africaine et la Conférence au sommet des pays non alignés - de convoquer en 1980 une conférence internationale en faveur de l'application de sanctions contre l'Afrique du Sud.

22. Ils se sont félicités des mesures fermes adoptées par certains gouvernements engagés comme ceux du Nigéria et la République-Unie de Tanzanie, contre les sociétés transnationales qui violent de façon flagrante l'opinion internationale dans leur volonté de soutenir le régime raciste. Ils ont pris note avec satisfaction des mesures adoptées par les Gouvernements norvégien et suédois pour faire cesser les investissements et les prêts et pour appuyer un programme de sanctions.

23. A la lumière de ce qui précède, les participants ont adopté les propositions d'action suivantes :

1. Militaire et nucléaire

a) Il faut une campagne internationale urgente pour appliquer et renforcer l'embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud, en interdisant :

- i) Les licences d'exportation et le transfert de technologie en Afrique du Sud;
- ii) La fourniture de tout équipement militaire, ou d'équipements à des fins militaires, ou d'éléments de tels équipements, en particulier les dispositifs électroniques et le matériel de communication, les avions, les véhicules automobiles, etc.;
- iii) Toute participation à la fabrication d'armes en Afrique du Sud;
- iv) Toute collaboration nucléaire avec l'Afrique du Sud.

b) A cet égard, une attention particulière devrait être portée à la législation et aux règlements adoptés par les gouvernements pour appliquer l'embargo sur les armes.

c) Tous les groupes anti-apartheid devraient établir des liens étroits avec le Comité spécial contre l'apartheid, le Centre contre l'apartheid, le Comité permanent de l'Organisation de l'unité africaine sur les sanctions, et le Centre sur les sociétés transnationales du Mouvement des non-alignés à La Havane, pour leurs campagnes et leur fournir tous les renseignements disponibles afin de leur permettre de promouvoir une action coordonnée de tous les organismes compétents.

/...

2. Pétrole

Le Comité spécial contre l'apartheid et le Comité permanent de l'OUA sur les sanctions devraient être invités à organiser, en coopération avec les groupes anti-apartheid et autres organisations et experts intéressés, des études, des séminaires et des campagnes pour un embargo pétrolier effectif contre l'Afrique du Sud.

3. Finances

a) Les participants ont reconnu qu'une campagne pour mettre fin aux apports financiers à l'Afrique du Sud doit être coordonnée sur le plan international.

b) L'attention doit porter spécialement sur :

- i) Les sources de financement extérieur du programme nucléaire de l'Afrique du Sud et des projets Sasol de production de pétrole à partir du charbon;
- ii) La suppression des crédits du Fonds monétaire international à l'Afrique du Sud;
- iii) L'expulsion ou la suspension de l'Afrique du Sud du Fonds monétaire international et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce;
- iv) Les prêts du marché des euro-obligations à l'Afrique du Sud;
- v) Le boycott par l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales, ainsi que par les gouvernements et les organisations nationales, des banques ayant des liens avec l'Afrique du Sud;
- vi) Le financement de l'apartheid sur des fonds de retraite, par l'intermédiaire des sociétés transnationales, et possibilités d'action syndicale en ce qui concerne l'utilisation de ces fonds.

4. Autres campagnes

a) Des campagnes coordonnées doivent être lancées contre les principales sociétés transnationales qui aident l'Afrique du Sud dans les domaines militaire et nucléaire et dans le secteur du pétrole, contre les banques et les institutions financières qui accordent des prêts à l'Afrique du Sud, et contre tout ceux qui apportent un soutien essentiel au régime raciste. A cet égard, les participants ont mentionné notamment les sociétés suivantes :

/...

Steag, Siemens, General Electric, IBM, ICL, Philips, Sulzer Brothers, Creusal-Loire, Rio Tinto Zinc, Spie-Batignolles (génie nucléaire et électronique);

Citicorp, Deutsche Bank, Crédit suisse, Société de banques suisses, Union de banques suisses, Barclayr Bank, Standard Bank, La Compagnie financière de Suez, Société générale de Belgique (Etablissements bancaires et financiers);

Shell, BP, Caltex, Mobil, Total (Pétrole);

Metall-Gesellschaft, Linde, Fluor, Raytheon, L'air liquide (projets Sasol de production de pétrole à partir du charbon);

General Motors, Volkswagen, Leyland (industrie automobile);

ICI, Hoechst, Bayer, Hoffmann-La-Roche, Ciba-Geigy (industrie chimique);

British Steel Corporation, Klockner, United States Steel, Koor (industrie de l'acier sidérurgique);

b) Des campagnes doivent également porter sur les questions suivantes :

La suppression de toute assistance des gouvernements et des organisations internationales aux sociétés transnationales qui profitent de l'apartheid;

La révélation de toutes les incidences des principes de Sullivan et des codes de conduite de la CEE et autres dans le cadre des politiques racistes et d'apartheid;

L'importation de certains produits d'Afrique du Sud, tels que le charbon et l'uranium.

5. Organes d'information

Les participants ont attaché une grande importance à la nécessité de révéler l'influence des sociétés transnationales opérant en Afrique du Sud sur les médias d'autres pays et leur contrôle de ces médias, ainsi que les opérations de certains médias en tant que sociétés transnationales possédant des intérêts en Afrique du Sud.

6. Coordination

Pour assurer la plus grande coordination possible des campagnes, recherches et autres activités, un bureau central d'information devrait être créé, après pleine consultation des mouvements de libération, en vue d'aider tous les gouvernements et les organisations qui se sont engagés à appliquer des sanctions contre l'Afrique du Sud.
